Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I États financiers
31 mars 2023

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I Table des matières

	Page
Responsabilité de la direction	
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'excédent accumulé	3
État de la variation des actifs financiers nets	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
Tableaux	
Tableau 1 – Tableau des charges par poste	13
Tableau 2 – Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	14
Tableau 3 – Services aux Autochtones Canada	15
Tableau 4 – Relations Couronne-Autochtones	16
Tableau 5 – AEC – CoPH	17
Tableau 6 – COVID-19	18
Tableau 7 – Services aux entreprises	19
Tableau 8 – Autres	20
Tableau 9 – SCHL	21
Tableau 10 Immebiliaations	22

Responsabilité de la direction

Aux fiduciaires et aux communautés membres de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I,

La responsabilité des états financiers ci-joints de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I incombe à la direction, et

les états financiers ont été approuvés par les fiduciaires.

La responsabilité de la préparation et de la présentation des états financiers ci-joints, y compris des jugements et estimations comptables

importants, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, incombe à la direction. Cette responsabilité comprend le

choix des principes et méthodes comptables appropriés et la prise de décisions ayant une incidence sur l'évaluation des opérations pour

lesquelles un jugement objectif est requis.

En s'acquittant de ses responsabilités à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers, la direction conçoit et maintient les

systèmes comptables et les contrôles internes connexes nécessaires pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont dûment

autorisées, que les actifs sont protégés et que les documents comptables sont maintenus de manière appropriée afin de fournir des

informations fiables pour la préparation des états financiers.

Les fiduciaires de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I sont chargés de veiller à ce que la direction s'acquitte de

ses responsabilités en matière d'information financière et d'approuver les états financiers. Les fiduciaires s'acquittent de ces

responsabilités en examinant l'information financière préparée par la direction et en discutant des questions pertinentes avec la direction

et les auditeurs externes. Ils sont aussi responsables de recommander la nomination des auditeurs externes de la Fiducie.

MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l. a été nommé par les fiduciaires et les communautés membres pour effectuer l'audit des états financiers et leur

faire directement rapport. Son rapport figure à la page suivante. Les auditeurs externes ont un accès complet et illimité aux fiduciaires et

à la direction, et les rencontrent périodiquement et séparément afin de discuter des constatations de leur audit.

e-Signed by Tanu Lusignan 2023-09-19 14:29:10:10 GMT

Directeur général



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I (la « Fiducie »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, l'état des résultats, l'état de l'excédent accumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fiducie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel est censé être mis à notre disposition après la date du rapport de l'auditeur.

Notre opinion sur les états financiers ne porte pas sur les autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fiducie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fiducie.

MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l./LLP

1155, boulevard René-Lévesque Ouest, 23e étage, Montréal (Québec) H3B 2K2 1.888.861.9724 Tél. : 514.861.9724 Téléc. : 514.861.9446



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fiducie.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fiducie à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal (Québec)

Le 19 septembre 2023

MNP SENCRL, STI



¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A124849

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I État de la situation financière

Au 31 mars 2023

	2023	2022
Actifs financiers		
Trésorerie	190 313	789 922
Débiteurs (note 3)	2 384 520	1 095 112
Avance à recevoir (note 4)	313 310	
Total des actifs financiers	2 888 143	1 885 034
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	2 031 954	1 135 974
Avance à rembourser (note 4)	_	44 657
Produits reportés (note 7)	402 630	439 837
Avance de financement (note 8)	301 580	-
Total du passif	2 736 164	1 620 468
Actifs financiers nets	151 979	264 566
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 9)	6 810	8 554
Charges payées d'avance	42 089	6 855
Total des actifs non financiers	48 899	15 409
Excédent accumulé	200 878	279 975

e-Signed by Michelle Lamouche 2023-09-19 14:28:59:59 GMT

Fiduciaire

e-Signed by Angie Marquis 2023-09-19 17:28:54:54 GMT

Fiduciaire

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I État des résultats

Produits Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (notes 10 et 12) 5 864 200 5 864 200 5 360 0 5 201			<u> </u>	70,00 0,00 10 0 1	10 01 mars 2020	
Produits Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (notes 10 et 12) 5 864 200 5 864 200 5 360 (0 5 500		Tableaux	2023	2023	2022	
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (notes 10 et 12) 5 864 200 5 864 200 5 360 20 5 260 20 5 260 20 5 260 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20			Budget			
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (notes 10 et 12) 5 864 200 5 864 200 5 360 20 5 260 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	Droduite					
(notes 10 et 12)						
Services aux Autochtones Canada (notes 11 et 12) Société canadienne d'hypothèques et de logement (note 12)			5 864 200	5 864 200	5 360 000	
Société canadienne d'hypothèques et de logement (note 12) 5 000					2 121 782	
Source S	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		2 007 022		21 500	
Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec Produit d'intérêts - 12 445 3 5 Centre de santé de Kanesatake 35 6 Autres produits Produits reportés de l'exercice précédent Produits reportés de l'exercice considéré Charges des programmes Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur Services aux Autochtones Canada Relations Couronne-Autochtones AEC - COPH Services aux entreprises SCHL Produits reportés de l'exercice considéré Produits reportés de l'Enseignement supérieur Produits reportés de l'exercice considéré Produits reportés de l'exercice précédent Produits reportés de l'exercice produits reportés de			5 000		_	
Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec Produit d'intérêts - 12 445 3 5 Centre de santé de Kanesatake 35 8 Autres produits Produits reportés de l'exercice précédent Produits reportés de l'exercice considéré Charges des programmes Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur Services aux Autochtones Canada Relations Couronne-Autochtones AEC - COPH Services aux entreprises Services aux entreprises SCHL Produits reportés de l'exercice considéré Total des charges AEC - CopH Services aux entreprises Total des charges Total des charges 1 6 527 797 7 385 979 5 096 3 Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes 2 1 89 981 237 3 237 3 237 3 237 3 237 3 237 3 237 3 247			8 507 022	8 682 723	7 503 282	
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec - - - 87 4 5 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6 7 6			0 307 022	0 002 723	7 303 202	
Premières Nations du Québec - - - 87 de Produit d'intérêts Centre de santé de Kanesatake - - 35 de Services aux de l'exercice précédent - 35 de Services de l'exercice précédent 439 837 439 837 22 de Services de l'exercice considéré 439 837 439 837 22 de Services de l'exercice considéré - 9 144 041 9 487 021 7 781 de l'exercice de l'exercice considéré -<	Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador		99 981	99 981	237 350	
Premières Nations du Québec - - - 87 de Produit d'intérêts Centre de santé de Kanesatake - - 35 de Services aux de l'exercice précédent 523 700 654 665 131 de Services aux entrepriés de l'exercice considéré 439 837 439 837 22 de Services de l'exercice considéré 439 837 439 837 22 de Services de l'exercice considéré 4426 499) (402 630) (439 83) 439 837 22 de Services de l'exercice considéré 9 144 041 9 487 021 7 781 4 2 de Services de l'exercice considéré 402 630) (439 83) 22 de Services de Services aux entrepriés de l'Enseignement supérieur 2 3 889 705 4 162 142 3 262 88 88 88 88 88 88 88 88 88 88 88 88 88	Commission de développement des ressources humaines des					
Centre de santé de Kanesatake - - 35 8 8 8 7 7 7 7 8 1 2 7 7 7 7 8 1 2 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7			_	_	87 490	
Autres produits Produits reportés de l'exercice précédent Produits reportés de l'exercice considéré 13 2 3 700 654 665 131 22 66	Produit d'intérêts		_	12 445	3 501	
Autres produits Produits reportés de l'exercice précédent Produits reportés de l'exercice considéré 13 2 3 700 654 665 131 22 66	Centre de santé de Kanesatake		_	_	35 835	
Produits reportés de l'exercice précédent 439 837 439 837 222 6			523 700	654 665	131 235	
Produits reportés de l'exercice considéré			439 837	439 837	222 618	
Charges des programmes Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur 2 3 889 705 4 162 142 3 262 8 Services aux Autochtones Canada 3 1 833 206 2 033 195 1 431 2 Relations Couronne-Autochtones 4 69 000 68 581 AEC – CoPH 5 383 065 383 065 136 9 Services aux entreprises 7 352 821 736 182 234 0 SCHL 9 - - - 2 7 0 Immobilisations 10 - 2 814 3 5 Total des charges 1 6 527 797 7 385 979 5 096 3 Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes 2 616 244 2 101 042 2 685 1					(439 837)	
Charges des programmes Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur 2 3 889 705 4 162 142 3 262 8 Services aux Autochtones Canada 3 1 833 206 2 033 195 1 431 2 Relations Couronne-Autochtones 4 69 000 68 581 AEC – CoPH 5 383 065 383 065 136 9 Services aux entreprises 7 352 821 736 182 234 0 SCHL 9 - - - 2 7 0 Immobilisations 10 - 2 814 3 5 Total des charges 1 6 527 797 7 385 979 5 096 3 Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes 2 616 244 2 101 042 2 685 1			9 144 041	9 487 021	7 781 474	
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur 2 3 889 705 4 162 142 3 262 8 Services aux Autochtones Canada 3 1 833 206 2 033 195 1 431 2 Relations Couronne-Autochtones 4 69 000 68 581 AEC – CoPH 5 383 065 383 065 136 9 Services aux entreprises 7 352 821 736 182 234 0 SCHL 9 - - - 2 76 0 Immobilisations 10 - 2 814 3 5 Total des charges 1 6 527 797 7 385 979 5 096 3 Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes 2 616 244 2 101 042 2 685 1						
Services aux Autochtones Canada 3 1 833 206 2 033 195 1 431 2 Relations Couronne-Autochtones 4 69 000 68 581 AEC – CoPH 5 383 065 383 065 136 9 Services aux entreprises 7 352 821 736 182 234 0 SCHL 9 - - 2 76 0 Immobilisations 10 - 2 814 3 5 Total des charges 1 6 527 797 7 385 979 5 096 3 Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes 2 616 244 2 101 042 2 685 1	Charges des programmes					
Services aux Autochtones Canada 3 1 833 206 2 033 195 1 431 2 Relations Couronne-Autochtones 4 69 000 68 581 AEC – CoPH 5 383 065 383 065 136 9 Services aux entreprises 7 352 821 736 182 234 0 SCHL 9 - - 2 76 0 Immobilisations 10 - 2 814 3 5 Total des charges 1 6 527 797 7 385 979 5 096 3 Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes 2 616 244 2 101 042 2 685 1	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	2	3 889 705	4 162 142	3 262 859	
AEC - CoPH Services aux entreprises SCHL SCHL 9 - 276 Immobilisations 10 - 2814 35 Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes 2 616 244 2 101 042 2 685 1		3	1 833 206	2 033 195	1 431 284	
Services aux entreprises 7 352 821 736 182 234 0 SCHL 9 - - - 27 0 Immobilisations 10 - 2 814 3 5 Total des charges 1 6 527 797 7 385 979 5 096 3 Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes 2 616 244 2 101 042 2 685 1	Relations Couronne-Autochtones	4	69 000	68 581	_	
SCHL Immobilisations 9 - - 2 814 3 5 Total des charges 1 6 527 797 7 385 979 5 096 3 Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes 2 616 244 2 101 042 2 685 1	AEC – CoPH	5	383 065	383 065	136 935	
SCHL Immobilisations 9 - - 2 814 3 5 Total des charges 1 6 527 797 7 385 979 5 096 3 Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes 2 616 244 2 101 042 2 685 1	Services aux entreprises	7	352 821	736 182	234 082	
Total des charges 1 6 527 797 7 385 979 5 096 3 Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes 2 616 244 2 101 042 2 685 1		9	_	_	27 637	
Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes 2 616 244 2 101 042 2 685 1	Immobilisations	10		2 814	3 534	
Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes 2 616 244 2 101 042 2 685 1	Total des charges	1	6 527 707	7 295 070	5 006 221	
des adultes 2 616 244 2 101 042 2 685 1	Total des charges		0 321 191	7 303 979	3 090 331	
des adultes 2 616 244 2 101 042 2 685 1	Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation					
Attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes (2 161 466) (2 180 139) (2 681 6	<u> </u>		2 616 244	2 101 042	2 685 143	
	Attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes		(2 161 466)	(2 180 139)	(2 681 673)	
Excédent (déficit) 454 778 (79 097) 3 4			454 778		3 470	

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I État de l'excédent accumulé

	2023	2022
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	279 975	276 505
Excédent (déficit)	(79 097)	3 470
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	200 878	279 975

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I État de la variation des actifs financiers nets

	2023 Budget	2023	2022
Excédent (déficit) annuel	454 778	(79 097)	3 470
Acquisitions d'immobilisations corporelles	=	(1 070)	(4 238)
Amortissement des immobilisations corporelles	_	2 814	3 534
Acquisition de charges payées d'avance	_	(35 234)	_
Utilisation des charges payées d'avance	_		41 343
Augmentation (diminution) des actifs financiers nets	454 778	(112 587)	44 109
Actifs financiers nets à l'ouverture de l'exercice	264 566	264 566	220 457
Actifs financiers nets à la clôture de l'exercice	719 344	151 979	264 566

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I État des flux de trésorerie

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités de fonctionnement		
Encaissements de dons	8 461 986	7 663 860
Paiements au comptant à des fournisseurs	(831 727)	(223 757)
Paiements au comptant à des employés	(5 690 692)	(4 562 430)
Paiements au comptant à des bénéficiaires	(2 180 139)	(2 681 673)
	(240 572)	196 000
Activités de financement		
Avance à rembourser	_	44 657
Remboursement du prêt exigible	(44 657)	
	(44 657)	44 657
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 070)	(4 238)
Activités d'investissement		
Augmentation de l'avance à recevoir	(313 310)	_
Remboursement de l'avance à recevoir		3 231
	(313 310)	3 231
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(599 609)	239 650
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	789 922	550 272
Trésorerie à la clôture de l'exercice	190 313	789 922

Exercice clos le 31 mars 2023

1. Activités

La Fiducie a été constituée le 10 juillet 2012, date à laquelle elle a entrepris ses activités. Le but de la Fiducie est de fournir des installations et des programmes d'éducation des adultes dans les communautés des Premières Nations.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers constituent une déclaration de la direction, ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et comprennent les principales méthodes comptables qui suivent.

Mode de présentation

Les produits et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les produits sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent disponibles et mesurables, et les charges sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées et mesurables par suite de la réception de biens ou de services et lorsqu'est créée une obligation juridique de paiement.

Classement des actifs

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers sont des actifs qui pourraient être affectés au remboursement de passifs existants ou au financement d'activités futures. Les actifs non financiers sont des actifs acquis, construits ou développés qui ne produisent habituellement pas de ressources pour le remboursement des passifs existants, mais qui sont utilisés pour la prestation de services gouvernementaux, qui peuvent être consommés dans le cadre des activités habituelles et qui ne sont pas destinés à la revente dans le cours normal des activités.

Secteurs

La Fiducie exerce ses activités par l'intermédiaire de huit secteurs isolables. Ces secteurs d'exploitation sont établis par la haute direction et visent à faciliter l'atteinte des objectifs à long terme de la Fiducie, à appuyer la prise de décisions concernant l'allocation des ressources et à évaluer la performance opérationnelle.

Pour chaque secteur isolable, les produits et les charges représentent les montants qui sont directement attribuables au secteur et ceux qui sont affectés sur une base raisonnable.

Les méthodes comptables utilisées pour ces secteurs sont conformes à celles employées pour préparer les états financiers, telles qu'elles sont mentionnées à la note 2, « Principales méthodes comptables ».

Instruments financiers

La Fiducie comptabilise ses instruments financiers lorsqu'elle devient partie à leurs dispositions contractuelles. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la Fiducie peut choisir, de manière irrévocable, d'évaluer ultérieurement tout instrument financier à sa juste valeur. La Fiducie n'a pas fait ce choix pour l'exercice considéré.

La Fiducie évalue ensuite tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, du fait qu'elle n'a aucun instrument financier exigeant une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur est déterminée au moyen de la hiérarchie des justes valeurs. Les opérations d'achat ou de vente visant ces éléments sont comptabilisées à la date de l'opération. Les gains nets et les pertes nettes découlant de la variation de la juste valeur sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation. Aucun état des gains et pertes de réévaluation n'a été présenté, puisque la Fiducie ne détient aucun instrument pouvant donner lieu à des gains et pertes de réévaluation.

Les coûts d'opération directement attribuables à la création, à l'acquisition, à l'émission ou à la prise en charge d'instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur sont immédiatement comptabilisés dans l'excédent (le déficit). Autrement, les coûts d'opération sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers qui sont évalués par la suite au coût après amortissement ou au coût.

Exercice clos le 31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Tous les actifs financiers, à l'exception des dérivés, sont soumis annuellement à un test de dépréciation. Pour déterminer s'il existe des éléments probants objectifs d'une perte de valeur, la direction s'interroge à savoir si l'entité émettrice connaît d'importantes difficultés financières et examine l'historique récent de recouvrement à l'égard du prêt, comme un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du capital. Toute perte de valeur jugée durable est comptabilisée à l'état des résultats. Les réductions de valeur des actifs financiers évaluées au coût ou au coût après amortissement pour refléter les pertes de valeur ne font pas l'objet d'une reprise s'il y a une hausse ultérieure de la valeur. Les reprises de toute réévaluation nette d'actifs financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût selon le coût historique indiqué dans les documents comptables. Les apports en immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties annuellement au moyen des méthodes ci-dessous aux taux utilisés pour amortir le coût des actifs sur leur durée de vie estimative :

	Méthode	Taux
Ordinateurs	Amortissement dégressif	30 %
Mobilier et matériel	Amortissement dégressif	20 %

Actifs à long terme

Les actifs à long terme comprennent les immobilisations corporelles. Les actifs à long terme destinés à être utilisés sont évalués et amortis de la manière décrite dans la méthode comptable applicable.

La Fiducie effectue des tests de dépréciation d'actifs à long terme destinés à être utilisés lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif, ou d'un groupe d'actifs, peut ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un groupe d'actifs à long terme n'est pas recouvrable si elle dépasse la somme de la valeur non actualisée des flux de trésorerie futurs devant être tirés de leur utilisation et de leur cession. La dépréciation correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La juste valeur est établie au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Toute dépréciation est portée à l'excédent de l'exercice considéré.

Actifs financiers nets

Les états financiers de la Fiducie sont dressés de manière à présenter les actifs financiers nets comme mesure de la situation financière. Les actifs financiers nets de la Fiducie sont établis en déduisant les passifs des actifs financiers. Ils comprennent deux composantes, soit les actifs non financiers et l'excédent accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur le montant présenté des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière.

Les débiteurs sont présentés après évaluation de leur recouvrabilité, et une provision pour créances douteuses appropriée est constituée au besoin. L'amortissement est fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles.

La direction estime le remboursement du financement public à la fin de l'exercice en déterminant dans quelle mesure la Fiducie prévoit respecter certaines conditions stipulées dans les conventions de financement pertinentes.

Exercice clos le 31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits

Paiements de transfert

La Fiducie comptabilise un paiement de transfert à titre de produits lorsque le transfert est autorisé et que tous les critères d'admissibilité, s'il y a lieu, ont été remplis. Un paiement de transfert assorti de dispositions donnant lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif est comptabilisé comme un passif. Dans ce cas, la Fiducie comptabilise les produits lorsque le passif est réglé. Les transferts d'actifs non amortissables sont comptabilisés dans les produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Produits grevés d'affectations externes

La Fiducie comptabilise les rentrées grevées d'affectations externes à titre de produits dans la période au cours de laquelle les ressources sont utilisées aux fins prévues par la convention ou la loi. Jusqu'à ce que cela se produise, la Fiducie enregistre les rentrées grevées d'affectations externes comme des produits reportés.

Produits de placements

Le produit d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice, au moment où il est gagné. Les dividendes sont comptabilisés à titre de produits dès qu'ils sont déclarés.

Autres produits

Les autres produits à recevoir sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent exigibles aux termes des modalités des conventions de financement.

Avantages sociaux futurs

Les programmes d'avantages sociaux futurs des employés de la Fiducie consistent en un régime à prestations déterminées.

La Fiducie participe à un régime interentreprises à l'égard duquel les informations sont insuffisantes pour pouvoir appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies, car l'actuaire n'attribue pas de portions de l'excédent (du déficit) aux employeurs individuellement. Par conséquent, la Fiducie utilise la comptabilité des régimes à cotisations déterminées, et les cotisations au régime sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

3. Débiteurs

	2023	2022
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	1 283 200	536 792
Services aux Autochtones Canada	151 840	18 000
APNQL	10 879	248 229
CDRHPNQ	_	39 741
SCHL	_	17 000
Débiteurs et apports à recevoir	219 052	52 679
Débiteurs – Bénéficiaires	703 440	180 961
Taxes à la consommation à recevoir	16 109	1 710
	2 384 520	1 095 112

Exercice clos le 31 mars 2023

4. Avance à recevoir ou à rembourser

L'avance à recevoir (ou à rembourser) a été consentie au (par le) Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes, une entité liée à la Fiducie par voie de gestion et de supervision communes. L'avance est non garantie, ne porte pas intérêt et n'est assortie d'aucune modalité de remboursement précise.

5. Marge de crédit

La Fiducie dispose d'une marge de crédit inutilisée non garantie de 99 000 \$. La marge de crédit, renouvelable annuellement, porte intérêt au taux préférentiel majoré de 5 % par année.

6. Créditeurs et charges à payer

	2023	2022
Créditeurs	443 404	189 993
Salaires et retenues salariales à payer	111 196	85 626
Montant à verser aux bénéficiaires	1 332 354	715 355
Montant à rembourser au bailleur de fonds	145 000	145 000
	2 031 954	1 135 974

7. Produits reportés

Le tableau ci-dessous présente les variations du solde des produits reportés attribuables à chaque catégorie importante d'affectations d'origine externe :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Apports reçus	Montants comptabilisés à titre de produits	Solde à la clôture de l'exercice
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (note 10)	236 772	5 864 200	6 100 972	_
Services aux Autochtones Canada	203 065	2 813 523	2 613 958	402 630
	439 837	8 677 723	8 714 930	402 630

8. Avance de financement

L'avance de financement se compose de tout le financement reçu de Services aux Autochtones Canada et autorisé pour l'exercice 2023-2024.

Exercice clos le 31 mars 2023

9. Immobilisations corporelles

	Coût	Ajouts	Cessions	Amortissement cumulé	2023 Valeur comptable nette
Ordinateurs	43 519	1 070	_	38 365	6 224
Mobilier et matériel	2 982	_	_	2 396	586
	46 501	1 070	_	40 761	6 810
	Coût	Ajouts	Cessions	Amortissement cumulé	2022 Valeur comptable nette
Ordinateurs Mobilier et matériel	39 281 2 982	4 238 -	- -	35 698 2 249	7 821 733
	42 263	4 238	_	37 947	8 554

10. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

				2023	2022
	MEES Pédagogie	MEES Formation professionnelle	MEES Principal	MEES	MEES
Produits	250 000	500 000	5 114 200	5 864 200	5 360 000
Autres produits	_	_	309 082	309 082	4 317
Produits reportés de l'exercice précédent	49 272	187 500	_	236 772	62 618
Produits reportés de l'exercice considéré	_	_	_	_	(236 772)
	299 272	687 500	5 423 282	6 410 054	5 190 163
Communications	1 610	_	_	1 610	1 613
Matériel	_	_	_	_	80 398
Permis	_	_	34 362	34 362	33 706
Assurances	_	_	10 398	10 398	_
Frais de bureau	_	_	1 051	1 051	_
Fournitures de bureau	_	_	7 027	7 027	3 460
Honoraires pour services professionnels	26 668	483 008	296	509 972	40 846
Charge du programme	_	_	7 406	7 406	7 509
Salaires et avantages	219 373	201 666	3 101 347	3 522 386	3 079 216
Traduction	_	-	_	-	4 650
Déplacements	2 604	2 826	62 500	67 930	11 461
Attributions aux centres régionaux	49 017	-	2 002 005	2 051 022	2 171 175
Transfert aux immobilisations corporelles			1 070	1 070	4 238
	299 272	687 500	5 227 462	6 214 234	5 438 272
Excédent (déficit)	_		195 820	195 820	(248 109)

Les charges comprennent les attributions aux centres régionaux. Les attributions au Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations et au CRÉA Kitci Amik s'élèvent à 62 500 \$ pour la pédagogie et à 250 000 \$ pour la formation professionnelle, et l'attribution à Kahnawake est de 62 500 \$ pour la formation professionnelle.

Exercice clos le 31 mars 2023

11. Rapprochement du financement provenant de Services aux Autochtones Canada (SAC)

Le tableau suivant présente le rapprochement du financement provenant de SAC qui figure à l'état des résultats :

2023 2022

Solde selon l'état financier et la confirmation de SAC

2 813 523 2 121 782

12. Paiements de transfert

Transferts de fonctionnement	Reports et remboursements	2023	2022
	(400 505)		0 070 747
2 813 523	(199 565)	2 613 958	2 078 717
			21 500
2 813 523	(199 565)	2 613 958	2 100 217
5 864 200	236 772	6 100 972	5 185 846
5 000	_	5 000	
8 682 723	37 207	8 719 930	7 286 063
	2 813 523 - 2 813 523 5 864 200	fonctionnement remboursements 2 813 523 (199 565)	fonctionnement remboursements 2023 2 813 523 (199 565) 2 613 958 - - - 2 813 523 (199 565) 2 613 958 5 864 200 236 772 6 100 972 5 000 - 5 000

13. Éventualités

La Fiducie a conclu des ententes d'apport avec divers ministères. Le financement reçu aux termes de ces ententes d'apport peut faire l'objet d'un remboursement après examen final des programmes par les divers organismes de financement. La direction estime que les modalités des diverses conventions de financement ont été respectées, et qu'aucun remboursement ne sera nécessaire.

14. Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, la Fiducie détient un certain nombre d'instruments financiers. À moins d'indication contraire, la direction est d'avis que les instruments financiers de la Fiducie n'exposent pas cette dernière à des risques importants de taux d'intérêt, de change ou de crédit.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier subisse une incidence défavorable par suite d'une variation des taux d'intérêt. La variation des taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les flux de trésorerie liés à certains actifs financiers et passifs financiers, ce qui désigne le risque de flux de trésorerie, et sur la juste valeur d'autres actifs financiers ou passifs financiers, à savoir le risque de prix. La Fiducie est exposée à un risque de flux de trésorerie principalement par sa marge de crédit, laquelle porte intérêt à un taux renouvelable.

Exercice clos le 31 mars 2023

15. Régimes à prestations et à cotisations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi

Régimes interentreprises

La Fiducie participe à un régime de retraite interentreprises pour le compte de ses employés. Les cotisations versées par la Fiducie aux termes de ce régime et la charge correspondante s'élèvent à 535 056 \$ (429 087 \$ en 2022). Les cotisations sont versées par la Fiducie sans autre obligation, et la Fiducie les comptabilise uniquement lorsqu'elles sont engagées.

16. Dépendance économique

La Fiducie tire pratiquement la totalité de ses produits de Services aux Autochtones Canada et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La nature et l'importance du financement reçu sont telles que la Fiducie est économiquement dépendante de ce financement.

17. Renseignements sur le budget

Les renseignements sur le budget présentés ont été approuvés par le conseil des fiduciaires de la Fiducie le 8 juin 2022.

18. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I Tableau 1 – Tableau des charges par poste Exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2023	2022
	Budget		
harges par poste			
Administration	20 000	21 278	
Amortissement	20 000	2 8 1 4	3 534
	40.000		
Frais et intérêts bancaires	16 000	15 787	16 998
Charges liées à l'attribution de bourses	2 000	2 000	5 500
Communications	3 000	2 450	7 954
Prestation du programme d'enseignement	40 000	39 375	_
Matériel	30 000	30 419	80 398
Préparation et processus d'inscription	100 000	100 239	137 760
Cachet	2 000	2 160	1 400
Assurances	36 205	26 757	17 694
Permis	40 000	34 362	33 706
Frais de bureau et frais généraux	4 500	3 339	1 290
Fournitures de bureau	23 500	23 209	10 111
Honoraires pour services professionnels	655 000	736 984	88 524
Charge du programme	131 706	132 005	32 042
Salaires et avantages	4 875 821	5 690 692	4 562 430
Téléphonie	5 000	4 715	2 775
Traduction	75 000	69 186	28 758
Déplacements	468 065	448 208	65 457
	6 527 797	7 385 979	5 096 331

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur Tableau 2 – Tableau des produits, des charges et du déficit accumulé

	2023	2023	2022
	Budget	2023	2022
Produits			
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	5 864 200	5 864 200	5 360 000
Autres produits	309 000	309 082	4 317
Produits reportés de l'exercice précédent	236 772	236 772	62 618
Produits reportés de l'exercice considéré		_	(236 772)
	6 409 972	6 410 054	5 190 163
Charges			
Communications	2 000	1 610	1 613
Matériel	_	_	80 398
Permis	40 000	34 362	33 706
Frais de bureau et frais généraux	1 500	1 051	1 040
Fournitures de bureau	7 500	7 027	2 420
Honoraires pour services professionnels	440 000	509 972	40 846
Charge du programme	7 500	7 406	7 509
Salaires et avantages	3 300 000	3 522 386	3 079 216
Traduction	_	_	4 650
Déplacements	75 000	67 930	11 461
Assurances	16 205	10 398	
	3 889 705	4 162 142	3 262 859
Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation			
des adultes	2 520 267	2 247 912	1 927 304
Charges (attributions) aux centres régionaux d'éducation des adultes			
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Kahnawà:ke	244 000	300 000	(256 532)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Listuguj	(537 813)	(537 813)	(710 766)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations d'Uashat	_	_	(39 770)
CRÉA Kitci Amik	(600 000)	(651 185)	(930 512)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Pessamit	(220 000)	(243 488)	(233 595)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Gesgapegiag	(918 536)	(918 536)	
	(2 032 349)	(2 051 022)	(2 171 175)
Excédent (déficit) avant les transferts	487 918	196 890	(243 871)
Transferts entre programmes			
Transfert au fonds d'immobilisations corporelles	_	(1 070)	(4 238)
Transfert du fortue à l'illinosmoditorie desporonee			
Excédent (déficit)	487 918	195 820	(248 109)
	487 918 -	195 820 (301 060)	(248 109) (52 951)

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I **Services aux Autochtones Canada** Tableau 3 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé Exercice clos le 31 mars 2023

	2023 Budget	2023	2022
Produits			
Services aux Autochtones Canada	2 388 822	2 388 822	1 786 667
Produits reportés de l'exercice considéré	(426 499)	(226 510)	
	1 962 323	2 162 312	1 786 667
Charges			
Frais et intérêts bancaires	16 000	15 787	16 998
Prestation du programme d'enseignement	40 000	39 375	_
Matériel	30 000	30 419	_
Assurances	20 000	16 359	17 694
Frais de bureau et frais généraux	1 000	232	-
Fournitures de bureau	10 000	10 686	6 812
Honoraires pour services professionnels	200 000	212 754	47 678
Charge du programme	86 206	87 230	_
Salaires et avantages	1 200 000	1 407 357	1 285 714
Téléphonie	5 000	4 715	2 775
Traduction	50 000	44 058	23 508
Déplacements	175 000	164 223	30 105
	1 833 206	2 033 195	1 431 284
Excédent avant attribution au centre régional d'éducation des adultes	129 117	129 117	355 383
Attribution au centre régional d'éducation des adultes			
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Listuguj	(129 117)	(129 117)	(355 383
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	_	_	_

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I **Relations Couronne-Autochtones** Tableau 4 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé Exercice clos le 31 mars 2023

	2023 Budget	2023	2022
Produits			
Financement public			
Services aux Autochtones Canada	69 000	244 701	_
Financement provincial	5 000	5 000	
Autres produits	14 700	14 700	_
Produits reportés de l'exercice considéré		(176 120)	_
	88 700	88 281	
Charges			
Administration	20 000	21 278	-
Frais de bureau et frais généraux	2 000	2 056	-
Fournitures de bureau	4 000	3 809	-
Honoraires pour services professionnels	15 000	14 258	-
Salaires et avantages	18 000	17 567	-
Déplacements	10 000	9 613	-
	69 000	68 581	
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	19 700	19 700	

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I AEC - CoPH

Tableau 5 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé Exercice clos le 31 mars 2023

	2023 Budget	2023	2022
Produits			
Services aux Autochtones Canada	180 000	180 000	180 000
Produits reportés de l'exercice précédent	203 065	203 065	160 000
Produits reportés de l'exercice considéré	-	_	(203 065
	383 065	383 065	136 935
Charges			
Charge du programme	38 000	37 369	24 533
Salaires et avantages	120 000	121 935	110 942
Traduction	25 000	25 128	600
Déplacements	200 065	198 633	860
	383 065	383 065	136 935

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Tableau 6 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé Exercice clos le 31 mars 2023

	2023 Budget	2023	2022
Produits			
Services aux Autochtones Canada			155 115
Attribution au centre régional d'éducation des adultes			
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Kahnawà:ke	_	_	(38 779)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Listuguj	_	_	(38 779)
CRÉA Kitci Amik	_	_	(38 779)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Pessamit	_	_	(38 778
			(155 115)
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice			

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I Services aux entreprises

Tableau 7 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2023

	Exercice clos le 31 mais 20			
	2023 Budget	2023	2022	
Produits				
Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador	99 981	99 981	237 350	
Commission de développement des ressources humaines des				
Premières Nations du Québec	-	_	87 490	
Centre de santé de Kanesatake	_	-	35 835	
Autres produits	200 000	252 840	118 357	
	299 981	352 821	479 032	
Charges				
Charges liées à l'attribution de bourses	2 000	2 000	5 500	
Communications	1 000	840	6 341	
Préparation et processus d'inscription	100 000	100 239	137 760	
Cachet	2 000	2 160	1 400	
Frais de bureau et frais généraux	_	_	250	
Fournitures de bureau	2 000	1 687	879	
Salaires et avantages	237 821	621 447	58 921	
Déplacements	8 000	7 809	23 031	
	352 821	736 182	234 082	
Excédent (déficit)	(52 840)	(383 361)	244 950	
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	_	541 381	296 431	
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	(52 840)	158 020	541 381	

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Tableau 8 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé Exercice clos le 31 mars 2023

	2023 Budget	2023	2022
Produits			
Autres produits	_	78 043	8 561
Produit d'intérêts		12 445	3 501
	_	90 488	12 062
Excédent avant les transferts	_	90 488	12 062
Transferts entre programmes		(6 137)	
Excédent	-	84 351	12 062
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice		37 237	25 175
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice			37 237

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I **SCHL**

Tableau 9 – Tableau des produits, des charges et du déficit accumulé Exercice clos le 31 mars 2023

	2023 Budget	2023	2022
Produits			
Société canadienne d'hypothèques et de logement	-		21 500
Charges			
Salaires et avantages		_	27 637
Déficit avant les transferts	_	-	(6 137
Transferts entre programmes		6 137	_
Excédent (déficit)	-	6 137	(6 137
Déficit accumulé à l'ouverture de l'exercice	_	(6 137)	_
Déficit accumulé à la clôture de l'exercice	_	_	(6 137

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I **Immobilisations**

Tableau 10 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé Exercice clos le 31 mars 2023

	Excrete clos to at mais		
	2023 Budget	2023	2022
Charges			
Amortissement		2 814	3 534
Transfert			
Transfert au fonds d'immobilisations corporelles		1 070	4 238
Excédent (déficit)	_	(1 744)	704
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	_	8 554	7 850
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	-	6 810	8 554